

CADRE DE REFERENCE

LE CADRE DE REFERENCE EST L'ENSEMBLE DES VALEURS ET DES PRINCIPES QUI SONT COMMUNS A TOUS LES INTERVENANTS ET USAGERS DE LA FONDATION DE L'ORME. IL ORIENTE LEUR PRATIQUE.

MISSION

- La Fondation de l'Orme est un établissement médico-social (EMS) qui accueille des personnes âgées, en principe, de plus de 50 ans, souffrant de troubles psychiatriques de l'âge avancé.
- Elle accueille des résidents* en long séjour et des bénéficiaires au centre d'accueil temporaire (CAT). Elle peut également développer tout service utile aux personnes dépendantes et aux autres usagers.
- Elle tend à promouvoir une qualité de vie la meilleure possible pour les résidents.

PRINCIPES DE BASE

- La personne âgée est unique. Elle est une entité physique, psychologique, spirituelle, culturelle et sociale. Elle a une histoire, un présent et un avenir.
- L'EMS cultive une image dynamique de la vieillesse. Le résident accueilli par l'EMS est en constante évolution. Il peut être en phase de réhabilitation, voire d'apprentissage.
- L'EMS est dans la société. Il est ouvert à la cité.
- Le résident a sa place au sein de l'EMS et au sein de la société. Il est un citoyen à part entière, dans ses droits et ses devoirs.
- Les liens entre le résident, les collaborateurs et les proches se réalisent et se développent dans un respect mutuel.
- L'EMS travaille avec les principes Montessori. L'institution est centrée sur les capacités préservées du résident et encourage ses aptitudes d'apprentissage.

* Doit se lire aussi au féminin.

CADRE DE REFERENCE

ETRE CHEZ SOI

Le chez-soi définit une relation particulière qu'une personne entretient avec son cadre de vie, relation associée à la satisfaction des besoins fondamentaux: recherche de sécurité, maintien de l'identité et de l'intimité. La vie dans un nouveau logement exige, de l'établissement, qu'il s'adapte, dans la mesure du possible, aux habitudes du résident.

- L'EMS est un lieu de vie. Le résident y élit domicile. L'EMS, dans la mesure du possible, met en place des structures souples permettant de s'adapter aux habitudes de celui-ci.
- Les collaborateurs de l'EMS viennent travailler au domicile du résident.
- L'EMS offre un accompagnement individualisé. L'animation, les soins, l'accompagnement spirituel, les prestations hôtelières sont induits par les ressources, les intérêts, les désirs et les besoins du résident, ceci dans le cadre d'objectifs fixés pour chacun jusqu'à la fin de sa vie.
- L'EMS peut raisonner en terme de groupe lorsqu'un projet ou une activité peut être réalisé à plusieurs.
- L'EMS est tolérant par rapport aux troubles du comportement et/ou d'orientation. Elle cherche à comprendre le sens des troubles de comportement des résidents. Les résidents ont la possibilité d'exprimer leur manière d'être. Elle privilégie les normes découlant de la vision du monde du résident, et non pas celles généralement acceptées par la société.
- L'EMS tend à organiser la vie du résident selon ses habitudes de vie.
- L'EMS tient compte des besoins affectifs et sexuels du résident tout en respectant la liberté individuelle et la dignité de chacun dans le cadre de la vie en communauté.
- L'EMS veille tout particulièrement à intégrer de manière optimale l'entourage (familles, amis, répondants).
- L'EMS tend à offrir un cadre familial au résident. Elle incite celui-ci et son entourage à personnaliser sa chambre et les locaux communs en y apportant son propre mobilier.
- L'EMS développe une politique d'admission permettant la vie la plus harmonieuse possible entre des personnes présentant des pathologies différentes.

CADRE DE REFERENCE

EQUIPE

Les collaborateurs de l'EMS forment une équipe pluridisciplinaire. Ils veillent à mettre en pratique les valeurs et principes du présent cadre de référence. Ils participent ainsi à l'élaboration d'une dynamique de «maison».

- Les collaborateurs ont une vision globale de l'accompagnement du résident. Ils travaillent donc de manière solidaire et interdisciplinaire.
- Chaque collaborateur, toutes fonctions confondues, est en relation avec le résident.
- Tous les secteurs d'activités de l'EMS sont égaux entre eux.
- Les collaborateurs cultivent un esprit d'équipe et font preuve de discrétion autant envers leurs collègues qu'envers les résidents.
- Les collaborateurs savent argumenter et au besoin modifier leur pratique.
- L'EMS encourage les collaborateurs à faire preuve d'esprit d'initiative et de créativité.
- La Fondation, dans le cadre du budget disponible, favorise la formation continue.
- La Fondation veille, dans la mesure du possible, à préserver la vie sociale et familiale des collaborateurs.

RECHERCHE DE LA QUALITE

- La Fondation cherche constamment à améliorer la qualité de ses prestations.
- Elle élabore tout document utile à son bon fonctionnement. Elle prend des mesures adaptées en matière d'hygiène, de prévention, de sécurité et de confort.
- Elle utilise une méthode de promotion de la qualité basée sur le degré de satisfaction des usagers (résidents et familles, services placeurs, collaborateurs, etc.).
- Le Conseil de Fondation, le Comité directeur et les responsables de chaque secteur d'activité sont garants de l'application du présent cadre de référence.